



Cérémonie du 8 mai 2018

À l'occasion de la Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, le maire et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier le mardi 8 mai 2018 à 11h00 au dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Quelques informations sur la vie locale vous seront alors communiquées.

À l'issue de la cérémonie, le traditionnel verre de l'amitié vous sera offert dans les jardins de la mairie.

**Merci de votre présence.
Le maire, Guy MISPOULET**

